



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

ATTESTATION D'AGRÉMENT

Conformément au CDC-GRA20

Site de production :

Trooz (B)

Holcim (Belgique) S.A.
Carrière de Trooz
Rue de Verviers, 56
B-4870 Trooz

La présente attestation est valable pour les granulats suivants :

Classe granulaire	Document de référence
Grès 0/2 lavé	EN 12620, EN 13043
Grès 2/6 lavé	EN 12620, EN 13043
Grès 6/14 lavé	EN 12620, EN 13043
Grès 6/20 lavé	EN 12620, EN 13043

Période de validité : Du 01/06/2024 au 01/06/2025

Bertrange le 3 juin 2024
Le chargé d'études dirigeant,
Chef du laboratoire,

Georges BLASEN